

OPERATION DE SENSIBILISATION DES ENTREPRISES LANDAISES AUX DEMARCHES D'ECO-CONCEPTION 2007 à 2009

Etude concernant les 10 entreprises qui ont réalisé un pré-diagnostic

Afin d'évaluer notre démarche d'éco-conception (retour d'expériences) et de déterminer la satisfaction des entreprises ayant participé à l'action collective, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes a souhaité mener une enquête auprès des 10 entreprises qui ont réalisé un pré-diagnostic éco-conception.

Le but de cette enquête était de connaître plus précisément :

- Les motivations et les acteurs qui ont incité les entreprises à engager une démarche d'éco-conception.
- Les difficultés qu'avaient pu rencontrer les entreprises lors de la réalisation du pré-diagnostic éco-conception
- Les compétences que les entreprises ont pu acquérir durant le pré-diagnostic éco-conception
- Leur satisfaction quant aux résultats du pré-diagnostic éco-conception (stratégie éco-conception)
- Les impacts des actions en matière d'éco-conception

ORIGINE DE LA DEMARCHE D'ECOCONCEPTION

Lors de la mise en place de l'action collective, « l'éco-conception » était une démarche marginale, peu connue des entreprises. Sur les 10 entreprises ayant participé à cette action, seulement une entreprise (RIP CURL) avait mené des actions environnementales qui étaient intégrées dans le cycle de vie de leurs produits et notamment :

- En réalisant des Analyses de Cycles de Vie,
- En travaillant sur le choix de matières issues de l'agriculture biologique ou de produits recyclés,
- En mettant en place des filières de récupération et de recyclage de certaines de leurs produits.

Il est également apparu que ces actions étaient dédiées à une certaines gammes de produits et non généralisées à l'ensemble des produits mis sur le marché par cette entreprise.

A travers notre enquête, nous avons pu constater que la démarche d'éco-conception en entreprise était principalement initiée par la direction (36 %), le service environnement (21%) et plus marginalement par la qualité et le marketing. Nous avons également remarqué que cette démarche était très peu initiée par le service R&D (11%), or la démarche d'éco-conception est pourtant source d'innovation.

Acteurs à l'origine de la démarche d'éco-conception	
Direction	36%
Environnement	21%
Qualité	16%
Commercial/marketing	16%
R&D	11 %

Les raisons qui incitent l'entreprise à adopter une démarche d'éco-conception sont à 46 % motivées par le dirigeant.

Le « marché » (20 %) est la deuxième des raisons qui est citée par les 10 entreprises. Cette raison s'explique d'autant plus que les demandes fournisseurs et clients ne font que croître. Les parties intéressées (clients et fournisseurs) sont de plus exigeantes sur les caractéristiques techniques environnementales des produits tels que : le pourcentage de matière recyclée ou recyclable, l'origine des matières (substances chimiques, matières biologiques), l'indice carbone ou les FDES...

La recherche d'économie (13%) vient au troisième rang et s'inscrit également dans le contexte actuel de crise.

La réglementation vient au dernier rang de motivations exprimées par les entreprises. Ce résultat s'explique par le fait qu'aujourd'hui les entreprises ont très peu d'obligations en matière d'éco-conception et que le marché a tendance à devancer ces obligations (ex : étiquetage environnemental)

Acteurs à l'origine de la démarche d'éco-conception	
Direction	46%
Marché	20%
Recherches économies	13%
Réglementation	7%
Tierce partie	7 %
Autres	7 %

REALISATION DU PREDIAGNOSTIC ECO-CONCEPTION

Nature du produit étudié

En général (9 entreprises sur 10), les entreprises ont souhaité initier la démarche d'éco-conception sur un produit référent. Seulement une entreprise a réalisé le pré-diagnostic éco-conception sur un nouveau produit, c'est le cas l'entreprise Entreprise GALLET : le produit qui a été étudié est un béton en verre. L'entreprise a souhaité réaliser un pré-diagnostic éco-conception pour définir sa stratégie en terme d'éco-conception et notamment sa démarche d'éco-communication.

Difficultés rencontrées et acquisition de nouvelles connaissances

Pour la réalisation du pré-diagnostic éco-conception, une petite majorité d'entreprises ont déclarées n'avoir rencontrées aucune difficulté que ce soit d'ordre technique ou autre.

Les principales difficultés rencontrées par les autres entreprises étaient d'ordre technique et en particulier un manque de connaissances sur la composition du produit, les substances dangereuses (REACH), la traçabilité du produit...

En contre partie, toutes les entreprises ayant participé à cette action collective ont déclaré avoir acquis de nouvelles connaissances en éco-conception (7 sur 10 entreprises), en veille juridique et réglementaire environnemental (4 sur 10 entreprises) et également des connaissances environnementales générales (3 sur 10 entreprises).

Acquisition de nouvelles compétences	
Techniques Eco-conception	70%
Veille réglementaire	40%
Connaissance environnementale	30%
Veille technologique	10%
Pas exprimée	10%

Valeur ajoutée de l'outil Pré-diagnostic éco-conception

Les 10 entreprises qui ont réalisé un pré-diagnostic éco-conception avec la Chambre de Commerces et d'Industrie des Landes ont déclaré avoir été satisfaites de la stratégie d'Eco-conception proposée dans le rapport.

Après avoir réalisé ce pré-diagnostic la moitié des entreprises ont planifié et effectué des actions proposées dans la stratégie d'éco-conception. Ces actions ont porté par exemple sur :

- Prise en compte de l'environnement dans les achats de matières
- Substitution de matières dangereuses
- Mise en place de normes et/ou de certifications
- Optimisation de process
- Mise en conformité réglementaire...

Les autres entreprises, qui n'ont pas mis en place d'actions, n'ont pour la majeure partie pas eu le temps d'y réfléchir et de prendre du recul par rapport à cette problématique. Cependant 5 entreprises sur 10 (dont une partie des entreprises qui n'ont pas mis en place d'actions jusque là) ont planifié des actions pour les mois à venir :

- Intégration de nouveaux critères environnementaux dans le process
- Choix de nouveaux matériaux moins polluants
- Elargissement de la démarche à de nouveaux produits...

IMPACT DE LA DEMARCHE PROPOSEE

Afin de mieux comprendre si la démarche proposée est en adéquation avec le marché et le milieu industriel, nous avons interrogé les entreprises sur les retours « économiques » suite aux préconisations d'éco-conception mises en place.

Avant l'analyse de ces données, nous avons pris en compte qu'une grande partie de ces entreprises ont réalisées le pré-diagnostic Eco-conception il y a moins d'un an et par conséquent qu'elles n'ont pas encore eu de retour (positif ou négatif) sur leurs actions.

Sur les 5 entreprises ayant engagé des actions, seulement une seule a déclaré que la prise en compte de l'environnement dans le cycle de vie entraînait une augmentation des coûts.

4 entreprises ont déclaré avoir utilisé et valorisé leurs actions comme un atout de communication.

Et 2 entreprises sur 5 ont réussi, à travers cette intégration de l'environnement dans leur produit, à conquérir de nouveaux marchés.

Les impacts généraux de la démarche sont positifs et multiples. Cependant il faut noter que la majorité des impacts de la démarche globale d'éco-conception se fait sur les parties intéressées comme les acheteurs et la clientèle soit en amont de l'entreprise et en aval de l'entreprise.

CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons dire que les retours sur la démarche d'éco-conception est positif. Après une sensibilisation à l'éco-conception, les entreprises ont rencontré très peu de difficultés.

Au-delà, de la stratégie d'éco-conception proposée, l'outil de pré-diagnostic éco-conception a été utilisé par les entreprises comme un outil pédagogique qu'ils se sont appropriés et pour certains dupliqué à de nouveaux produits.

Notons également que cet outil ne s'est pas cantonné à la notion « d'éco-conception » mais qu'il a également permis à des entreprises d'acquérir des connaissances environnementales voir réglementaires. Il a été utilisé comme un outil de veille technique, réglementaire mais aussi concurrentielle.

Enfin, il sera intéressant de réaliser une nouvelle enquête plus approfondie dans quelques années afin de déterminer les impacts d'une telle démarche à plus long terme.